

**Article : Le Petit Séminaire de Saint-Pons au XIX<sup>e</sup> siècle : établissement ecclésiastique ou collège masqué ?**



Auteur (s) : ..... *Louis SECONDY*

Nombre de pages : ..... 6

Année de parution : 1988



# Le Petit Séminaire de Saint-Pons au XIX<sup>e</sup> siècle : établissement ecclésiastique ou collège masqué ?

par Louis Secondy

Bien qu'il ait disparu en tant que tel depuis plus de 80 ans, le petit séminaire de Saint-Pons est loin d'être aujourd'hui un inconnu. Il a survécu dans la mémoire collective, entretenue longtemps à travers Saint-Benoît d'Ardouane et les pages qui lui ont été consacrées depuis ses origines, dans des ouvrages spécialisés ou au fil de livres plus récents sur le Saint-Ponais. Cette maison a d'ailleurs eu ses biographes, directement ou indirectement, avec Rouët et sa vie de Martin d'Agde (1869) et le Chanoine Granier (1908). Mais l'histoire progresse et la connaissance que l'on a des choses se modifie et se complète au gré des travaux et des publications. On dispose aujourd'hui de sources externes (Archives nationales et départementales) et on peut profiter d'une meilleure connaissance du contexte historique grâce aux études sur le diocèse de Montpellier et sur les séminaires de France<sup>(1)</sup>. Enfin l'histoire s'est faite plus globale et, désormais, elle prend davantage en compte les réalités quotidiennes.

C'est dire que nous allons faire ici une place importante au cadre historique pour bien insérer cette histoire dans sa trame générale, et après en avoir rappelé les grandes étapes, nous efforcer de déterminer le rôle que cet établissement a joué école secondaire ou séminaire ?

---

## Les principales étapes de cette histoire (1824-1906)

---

### Une naissance différée

Au lendemain de la Révolution française, l'Église sort épuisée, divisée, amoindrie dans ses biens et ses lieux de culte, privée d'une bonne partie de son clergé. En octobre 1806, il ne reste plus dans le diocèse de Montpellier que 249 prêtres en activité, dont plus du quart a dépassé ou atteint la soixantaine (G. Cholvy). On a même le plus grand mal à trouver un évêque pour ce nouveau et vaste territoire qui englobe, non seulement le nouveau diocèse de Montpellier mais aussi celui d'Albi, soit 12 000 km<sup>2</sup>. Bien mieux, le prélat que l'on a fini par trouver pour Montpellier, M. Rollet, se retire, après un peu plus de trois ans de présence dans le diocèse (octobre 1802-février 1806), Napoléon ayant accepté une démission qu'il n'avait pas donnée.

Le problème du clergé est donc une des questions majeures pour la vie du diocèse. On comprend que, nouveau promu sur le siège de Montpellier, Mgr Fournier, ait fait de l'ouverture de séminaires l'une de ses priorités, comme en témoigne sa lettre du 7 mars 1807. Après avoir établi celui de Montpellier, cette année même, il songe à en ouvrir deux autres : l'un à Béziers, l'autre à Lodève. Mais la création de l'Université impériale en 1808 et le décret de novembre 1811 visant à renforcer le mono-

pole, l'obligent à renoncer à ses projets. Il a bien assez à faire pour assurer l'autonomie de son petit séminaire de Montpellier. Il doit donc se résigner à attendre.

La Restauration venue, l'évêque reprend son projet. Le 18 juillet 1823, il reçoit l'approbation du ministre et du Conseil Royal de l'I.P. pour créer une école secondaire ecclésiastique à Saint-Pons, sur avis favorable du recteur de Bonald qui pense que le nouvel établissement ne fera pas ombrage à ceux qui existent si l'on n'y reçoit que des enfants « dont on aura examiné les intentions et celles de leurs familles touchant l'état ecclésiastique ».

Pourquoi Saint-Pons plutôt que Béziers ? Pour sa situation géographique, d'abord, au nord-ouest du département, au centre d'une région assez peuplée - l'arrondissement comptait alors 42 298 habitants et la ville 5 529. D'autre part, en l'absence d'établissement secondaire digne de ce nom - on n'y trouvait que des pensions mourantes - l'évêque pensait pouvoir drainer les vocations des hauts cantons mais aussi des élèves désireux de faire des études secondaires. Enfin, dans le pays et dans le diocèse, on se souvenait du séminaire-collège qui avait fleuri dans cette cité, avant la Révolution (80 élèves en 1789). Le local fut facile à trouver ; l'évêché racheta pour 16 000 F l'ancien couvent des Récollets. La ville de Saint-Pons s'intéressa à l'affaire en accordant une subvention de 4 000 F. Ainsi naquit l'établissement que l'on devait appeler, tout au long du siècle, le Petit Séminaire de Saint-Pons. Allait-il mériter ce titre ?

### Des débuts difficiles et obscurs

Les premières années de cette maison se caractérisent par une situation confuse. Les trois premiers supérieurs, MM. Sirou, Pradal et Cusset restent assez peu de temps et ont, en général, grand peine à trouver des enseignants formés et, dit-on, à recruter des élèves. En effet, entre 1825 et 1832, sur sept années, l'effectif moyen n'atteint pas 50 élèves. En 1831, par exemple, le recteur Gergonne en signale 45 à 50, « portant lévite noire et chapeau rond, encadrés par des prêtres, dont deux s'occupent des classes supérieures, et de trois séminaristes qui donnent l'enseignement aux classes inférieures, tout en étant eux-mêmes des élèves de philosophie ». Pauvre établissement, pensera-t-on !

Mais, il faut se remettre dans le contexte scolaire de l'époque pour en juger. Le corps enseignant est souvent bien médiocre. Le recteur Gergonne parlera en 1843 de ce temps pas si lointain où l'on ne refusait les diplômes à personne et P. Gerbod a bien montré la situation des professeurs dans la France d'alors. De plus, l'habitude de nommer des élèves de philosophie professeurs dans les petits séminaires demeurera jusqu'après la deuxième guerre mondiale. Mais pour bien mettre

les choses à leur place, il est nécessaire d'introduire ici une donnée qui relativise les chiffres. Le nombre des élèves peut paraître faible, mais l'on en jugerait trop vite si on ne considérait les effectifs globaux des autres établissements à la même époque. Or, vers 1823, le lycée de Montpellier, n'a que 214 élèves<sup>(2)</sup> dont une cinquantaine d'internes (47 en 1823-4). Béziers n'accueille que 97 collégiens, Pézenas 74, Agde 37, Bédarieux 48, Lodève 35, Clermont 28. En France, le nombre total des élèves de tous les établissements secondaires ne s'élève qu'à 60 000 - il montera à 180 000 un demi-siècle plus tard, sans les petits séminaires, il est vrai. Les effectifs de Saint-Pons sont donc moins médiocres qu'il n'y paraît au premier abord.

Le recrutement semble difficile, ici comme partout. Aussi, pour grossir les rangs des élèves, certains supérieurs n'ont pas hésité à ouvrir assez largement les portes de leur maison, comme en témoigne le prospectus de 1834 que l'inspecteur Ruelle transmet au recteur, le 12 mai 1835, avec le commentaire suivant :

« Au reste, j'ai pu acquérir la certitude que ce petit séminaire n'est qu'une pension portant un autre nom. J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le prospectus qui lève les doutes à ce sujet » (ADH, série T, non classée).

Signé par Sirou et Bourdel, directeurs, ce document destiné aux curés, déclare qu'on a introduit dans l'école, avec l'autorisation de l'autorité épiscopale, les principaux arts d'agrément, musique et dessin. Le texte est d'ailleurs assez explicite quant à son but et à l'ouverture de la maison :

« Désormais, les jeunes gens auront la faculté de compléter ici leurs études, pour être à même d'embrasser tel état qu'ils voudront, parce que, outre le latin que l'on soigne d'une manière toute spéciale et les arts d'agrément déjà mentionnés, on enseigne dans cette maison le grec, l'histoire, tant sacrée que profane, la mythologie, la prosodie, la grammaire française, la géographie par principes, la rhétorique, les mathématiques, la philosophie. Ainsi des élèves qui, contre l'attente des parents, déclarent ne pas être appelés à l'état ecclésiastique, n'auront à regretter aucune partie de l'instruction vulgairement réputée nécessaire pour pouvoir suivre une détermination opposée » (c'est-à-dire rentrer dans le monde).

« C'est là une considération qui doit engager tous les pères de famille résidents aux environs de cette ville à envoyer ici ceux de leurs enfants qu'ils se proposent de faire instruire, persuadés qu'on leur prodiguera toute sorte de soins tant du côté de la science que sous le rapport essentiel de la vertu. »

Si l'inspecteur Ruelle s'offusque de cette situation c'est qu'elle est parfaitement illégale, surtout depuis 1828 où le gouvernement s'est efforcé de cantonner les séminaires dans un rôle bien précis, contre l'avis des évêques français. Qui disait la loi à ce sujet ?

### La législation sur les petits séminaires et la pratique

En 1828, deux ordonnances réglementent les petits séminaires. La première vise à en exclure les membres des congrégations non autorisées, les jésuites en particulier ; l'autre a pour but de limiter leur expansion en fixant un quota d'élèves : 20 000 pour toute la France. Le diocèse de Montpellier a droit, dans ce cadre, à 200 pour ses deux petits séminaires - chiffre porté à 240 en 1839. D'autre part, on ne veut pour rien au monde que ces maisons enlèvent des élèves aux établissements universitaires, Collèges Royaux et communaux. Pour cela, on astreint les jeunes séminaristes au port de la soutane après deux ans de présence dans l'établissement et on va refuser désormais de leur décerner le diplôme de bachelier s'ils ont satisfait aux épreuves du baccalauréat. « Il leur sera accordé seulement un diplôme pour parvenir aux grades en théologie lequel sera susceptible d'être échangé contre un diplôme de bachelier ès-lettres, après que le titulaire sera engagé dans les ordres sacrés ».

Par ces ordonnances, on voulait enrayer le développement des petits séminaires et empêcher le clergé de tourner le monopole universitaire, menacé, puis renforcé sous la Restauration. En théorie, ces maisons devaient être des séminaires purs ; ils

en étaient réduits à ne recevoir que des élèves qui se destinaient explicitement au sacerdoce, en s'orientant, une fois leurs études secondaires terminées, vers le grand séminaire.

A l'époque, les évêques français s'en prirent, violemment parfois, à ces mesures en contestant leur opportunité. Ils récusent en particulier quatre d'entre elles : l'obligation du port de la soutane, l'exclusion des externes - ainsi Saint-Pons dut congédier un grand nombre d'externes - la création du diplôme spécial et la limitation des effectifs.

Cette législation contraignante, qui plaçait les séminaires à part, n'est pas supprimée par la loi Falloux en 1850 mais elle ne sera pratiquement pas appliquée sous le second Empire. Mais vers 1880, on en redécouvre l'existence. L'Université, après avoir exercé un contrôle sur ces maisons, s'aperçoit qu'elles relèvent en fait du ministère des cultes et l'on charge alors les préfets de contrôler la régularité de leur existence et la conformité de leur rôle réel à leur but théorique. On fait alors de savants calculs de pourcentages pour mesurer les entrées dans les grands séminaires et jauger les départs vers des carrières profanes. Les agents du gouvernement savent ainsi s'ils s'acquittent avec exactitude de la mission exclusive qu'ils doivent assumer. On menace de faire rentrer dans le droit commun les établissements récalcitrants, en les réduisant à l'état d'établissements privés d'instruction secondaire, ce qui leur ferait perdre d'importants privilèges.

De toute façon, la législation sera mal respectée, ce qui comble certains évêques et en contriste d'autres. Il est patent en effet, que les prélats du XIX<sup>e</sup> siècle, en France, sont loin d'avoir une position unique et convergente sur le rôle que doivent jouer les petits séminaires. Pour les uns, ils ne doivent accepter que des élèves dont la vocation paraît bien ancrée ou tout au moins plausible. Ces enfants doivent être séparés et élevés en milieu fermé, loin de toute contamination. D'autres évêques, au contraire, veulent avoir des séminaires ouverts. Certains le sont tellement qu'ils donnent de moins en moins de vocations, bien moins que certains collèges secondaires libres (par exemple, 10 % au petit séminaire de Narbonne contre 25 % à Saint-Stanislas de Nîmes). Mais les évêques partisans de la formule des séminaires dits mixtes par opposition aux séminaires purs pensent qu'il y a dans ces maisons possibilité de former des chrétiens d'élites qui, une fois dans le monde, seront des ferments d'évangélisation et de rechristianisation. Ils croient à l'action du laïc dans ce domaine.

Pris entre les exigences de l'État et les perspectives divergentes de la hiérarchie catholique, selon les supérieurs et les évêques du moment, les petits séminaires sont amenés à changer de cap. A Saint-Pons, la tentative amorcée par M. Sirou va devenir une politique systématique avec Martin d'Agde. D'une école jusqu'ici pâle et timide, il va faire un établissement qui aura son heure de gloire dans une large sphère du Midi.

### Saint-Pons établissement modèle et précurseur (1844-64)

L'homme qui prend en main le séminaire à la demande de son évêque, Martin d'Agde, n'est pas n'importe qui. S'il n'a pas la réputation internationale du Père Lacordaire ou du Père d'Alzon, il présente tout de même une forte stature et une personnalité remarquable. Il faudrait présenter longuement ce personnage. Notons simplement ici qu'il fut professeur de mathématiques au collège d'Agde avant d'en être nommé principal à 26 ans. Grand prédicateur, écrivain, lié au courant libéral de son époque, au fait de la pensée de Lamennais, cet homme a un grand rayonnement. Le recteur dira de lui qu'il ne serait pas déplacé dans les premières chaires de la cathédrale. Il va faire de Saint-Pons une grande chose durant les 7 ans de son supériorat (1837-1844).

Lorsqu'il y arrive, il est loin de manifester de l'enthousiasme. La situation n'a pas de quoi le satisfaire. Il n'apprécie pas particulièrement le climat, dont il dénonce la rudesse. Mais il n'est pas homme à s'arrêter à des aspects aussi extérieurs des

choses. Devant le chaos de ce qu'il appelle une organisation naissante, face à une situation financière embarrassée, une tenue des élèves et des maîtres eux-mêmes qu'il juge insuffisante, il se met au travail pour moderniser la maison, recruter des élèves dans tout le Midi, leur donner des professeurs de grande valeur, contribuer à leur formation, prôner une éducation basée sur la relation personnelle, la confiance et l'amour. Ceci ne l'empêche pas de faire régner l'ordre. Pour s'assurer de la régularité de la surveillance, il exige que des rondes soient faites et, pour en marquer les passages, les surveillants doivent glisser dans d'ingénieuses machines des boules qui montrent leur vigilance.

Il s'ingénie certes à défendre les études littéraires, comme tous les éducateurs de son temps, mais il met aussi fortement l'accent sur la valeur et l'intérêt de la science. Il déclare à ses élèves : « En un siècle où le génie fait sur la nature de si merveilleuses conquêtes, il est honteux de rester étranger à ce mouvement qui nous emporte de prodiges en prodiges. » Aussi insiste-t-il sur l'équipement scientifique, en particulier le cabinet de physique qu'il enrichit considérablement et, à un moindre degré, la chimie - nous avons là-dessus le témoignage du recteur en 1853. Il n'hésite pas à faire venir de Paris le professeur Danfert pour donner des cours à Saint-Pons.

Les bâtiments deviennent eux aussi méconnaissables. On y voit désormais des salles d'études spacieuses, des classes parfaitement aérées, de gracieuses terrasses, un réfectoire élégant, des dortoirs immenses, des jardins échelonnés, de vastes cours avec des tilleuls séculaires, mais aussi de jeunes platanes qu'il a lui-même plantés, une galerie, qu'évoque Ferdinand Fabre dans *Ma Vocation* en parlant de « la magnifique galerie vitrée à colonnes où, par temps de pluie, de neige, nous prenions nos récréations ». Le recteur de l'Académie, qui visite la maison en 1853, conclut ainsi sa relation : « Sous le rapport matériel, le petit séminaire ne laisse rien à désirer. On a dû faire de grosses dépenses ». Si Martin d'Agde a alors quitté la maison depuis 9 ans, c'est quand même à lui que l'on doit l'essentiel de ces travaux. Il faut dire que M. Bène archiprêtre de Saint-Pons a donné au séminaire 20 000 francs pour son amélioration, ce qui a bien facilité les choses.

Le style de la maison se modifie aussi du fait de la nouvelle clientèle qui va fréquenter l'école. Martin d'Agde, selon ses biographes, avait des relations dans le milieu aristocratique du Midi, de Montpellier à Toulouse, ce qui rendit facile le recrutement de la maison. « Les meilleures familles de la région voulurent l'avoir pour diriger les études de leur fils ».

De ce fait, Saint-Pons devient, dans cette période, l'une des plus importantes maisons du Midi de la France pour l'enseignement. Qu'existe-t-il alors ? Pas grand chose. Sorèze ne sera relevée par le P. Lacordaire qu'à partir de 1854 ; le Père d'Alzon ne prend en main l'Assomption à Nîmes qu'à partir de 1844-1845, les Jésuites ne sont pas encore installés à Bordeaux, Toulouse, Avignon et encore moins à Montpellier (1875). Ainsi Martin d'Agde fut, comme l'a fait remarquer G. Cholvy, un précurseur de l'enseignement secondaire catholique avant la loi Falloux. Le statut de petit séminaire permettait à cette école de tourner le monopole.

Cela n'était en effet ni légal ni conforme aux intentions de l'Église si l'on s'en tient à ce que le Concile de Trente voulait que soient les séminaires. Était-ce justement encore un séminaire ? Certes le supérieur faisait appel à la formation religieuse, insistait sur la pratique sacramentaire qu'il rendit libre cependant - il supprima l'obligation de la confession mensuelle et, paraît-il, la fréquentation resta la même qu'avant. Il donne à la liturgie sa perfection. Mais bien des élèves sont reçus à Saint-Pons sans laisser augurer de vocation. Aussi reprocha-t-on alors à Martin d'Agde d'avoir oublié qu'il devait avant tout laisser à son institution le caractère de séminaire. Avait-il agi ainsi de son propre chef ?

Le dépouillement de certains dossiers d'archives a permis aux historiens d'apprendre que cette politique était due à l'évêque de Montpellier lui-même. On sait maintenant qu'il tenta d'obtenir que le petit séminaire de Saint-Pons soit transformé en institution. Ceci aurait permis aux élèves de présenter le baccalauréat. En octobre 1839, en déposant cette demande auprès des autorités compétentes, il affirme vouloir en faire un établissement soumis au régime universitaire. Celui-ci aurait donc perdu son statut de séminaire avec ses avantages certes, mais aussi ses limites étroites. Mais obtenir le plein exercice à une époque où le monopole de l'enseignement secondaire est aussi rigoureusement appliqué tenait de la gageure. Le P. d'Alzon n'y parviendra qu'en 1848. Un certain nombre de rapports dénonçant le caractère laïc de Saint-Pons, avec cours d'escrime et de danse, desservirent l'établissement aux yeux des autorités universitaires. L'évêque fit bien remarquer que c'était une idée fautive de croire que l'on pouvait discerner quels enfants pouvaient entrer au séminaire pour devenir infailliblement prêtre. Malgré le rapport favorable du recteur qui considérait l'établissement comme un modèle, le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique refusa la transformation demandée. L'action de Martin d'Agde était donc parfaitement approuvée par l'évêque de Montpellier qui l'avait certainement placé là pour ça.

Son action eut du moins un effet positif. Le séminaire de Saint-Pons « d'insignifiant qu'il était jusqu'à l'arrivée du nouvel évêque (Mgr Thibault, 1835) avait grandi d'une manière exceptionnelle ». C'est le recteur lui-même qui en faisait la remarque dès 1839. La preuve de la fécondité de cette maison durant la période qui précède l'arrivée des Lazaristes en 1865 on la trouve dans les personnalités qui y sont passées, tant parmi les professeurs que parmi les élèves des prêtres certes et, parmi eux, des évêques comme Mgr Bessieux, « l'apôtre du Gabon », Mgr Paulinier, Mgr Dubreuil, mais aussi des écrivains comme Henri de Bornier qui entrera à l'Académie française, et Ferdinand Fabre, des officiers comme le contre-amiral Lamothe-Tenet - la série est loin d'être complète. Il est sûr dans l'écrit G. Cholvy que ce séminaire a joué un rôle important dans la formation des élites laïques et non pas seulement ecclésiastiques.

C'est sur cette lancée, mais en s'affaiblissant, que l'école poursuivit sa vie sous les supérieurs de M. Dubreuil, futur évêque de Vannes et ensuite archevêque d'Avignon, et de M. d'Estève. La maison avait-elle baissé gravement vers 1864 ou bien Mgr Le Courtier, nouvellement arrivé à Montpellier (1861) n'appréciait-il pas ce qu'en avait fait son prédécesseur ? Toujours est-il qu'il proposa aux prêtres de la Mission d'en prendre la direction, en 1865. A cette occasion, il se montre fort dur pour les prêtres qui s'en occupaient. Dans une lettre du 8 avril 1865, il écrivait :

« Le petit séminaire de Saint-Pons, au diocèse de Montpellier, a toujours été un grave embarras pour l'administration épiscopale... Sans parler de cette énorme dette qu'il a fallu couvrir sous Mgr Thibault, trois années d'expérience m'ont donné la conviction qu'il est presque impossible d'appliquer des prêtres diocésains à la direction de ce petit séminaire. On trouve difficilement des prêtres de ce pays qui acceptent cette direction avec un dévouement vrai, et sans arrière-pensée - cette année nous avons eu trois scandales à déplorer - et les jeunes séminaristes que l'on appelle pour professer les basses classes achèvent là leurs études théologiques, leur éducation cléricale, et sont présentés aux ordres, avec assez peu de préparation pour inquiéter ma conscience » (Archives des Lazaristes, Paris).

Au nom de l'unité du ministère, il demande donc aux lazaristes de venir diriger le séminaire de Saint-Pons. Il n'y aura ainsi qu'un seul type de formation dans le diocèse, puisque ceux-ci sont déjà en place à Montpellier. Il demande au supérieur général de bien vouloir se charger de ce séminaire « comme appendice » de celui « de sa ville épiscopale ». « Ce sont deux affluents qui se joignent dans un même fleuve sans mêler leurs eaux ». On sait que les prêtres de Saint-Ports, remplacés ainsi par leur évêque et mécontents de sa décision, vont aller, avec l'abbé Portes, fonder la Trinité, à Béziers.

### La période des lazaristes (1865-1902)

Durant 37 ans, les prêtres de la Mission vont assumer la direction de la maison et la formation des élèves. Vont-ils lui redonner un style plus proche de l'idéal du séminaire ? Telle est bien l'intention de l'évêque. Le traité passé entre Mgr Le Courcier et leur Supérieur général est très clair sur ce point. L'article premier stipule en effet que « l'établissement de Saint-Pons sera désormais un vrai petit séminaire ayant pour but exclusif de recueillir et de former les enfants qui se destinent à l'état ecclésiastique ». Cette formulation montre assez combien on déploirait qu'il n'en ait pas été ainsi dans la période antérieure.

Onze ans plus tard, en 1876, relatant la belle rentrée au petit séminaire de Saint-Pons, la Semaine Religieuse fait remarquer : « On aurait encore plus d'élèves si on voulait prendre les moyens qui pourraient plaire à certaines classes de parents mais qui ne serviraient qu'à changer l'esprit de la maison ». Le même article précise que les classes de latin sont nombreuses ce qui est essentiel pour un établissement qui doit être avant tout une pépinière de vocations ecclésiastiques. D'ailleurs, à partir de la première communion, tous les élèves sont pensionnaires « ce qui ne contribue pas peu au bon esprit de la maison ».

En fait les choses ne sont pas aussi simples. L'article premier que nous avons cité tout à l'heure ne fut point appliqué à la lettre. Le prospectus de 1868 est en effet bien évasif et bien peu ferme quand il affecte pour but au petit Séminaire « de préparer des élèves à la mission que la Providence leur destine par une éducation essentiellement chrétienne et une instruction aussi solide qu'étendue ». On lit même dans ce texte : « Le séminaire de Saint-Pons n'est pas un séminaire pur ». Les statistiques fournies par les inspecteurs sur les entrées au grand séminaire pour les années 1880 montrent bien la réalité : 50 % des élèves des classes terminales seulement s'y dirigent à la fin de leurs études secondaires, alors qu'ils sont, à la même époque, 90 % au petit séminaire de Montpellier. Pouvait-il en être autrement ?

Il ne faut pas oublier que durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le Saint-Ponais n'a pas de collège public. Les élèves de la région doivent s'orienter sur Bédarieux, à moins de s'éloigner vers le Tarn ou à Béziers. S'ils préfèrent rester sur place ou à proximité, il ne leur reste donc que le petit séminaire de Saint-Pons. Les supérieurs y admettent sans trop de rigueur des élèves que ne motivent pas apparemment un sacerdoce ultérieur. Ils peuvent toujours se couvrir d'un « on ne sait jamais ». D'autre part, la situation démographique du Saint-Ponais pousse les responsables à accepter une telle situation. Auraient-ils pu sur cette seule région recruter assez d'élèves ecclésiastiques pour faire fonctionner une maison aussi vaste, alors même qu'ils l'auraient voulu ? Déjà on note une régression des effectifs vers 1880 - la situation est, il est vrai, difficile partout à cette époque, même dans les lycées. De 154 en moyenne entre 1884 et 1888, on tombe à moins de cent dans les cinq années suivantes.

La situation semble cependant s'être modifiée en fin de siècle. En octobre 1899, un rapport conservé à l'évêché de Montpellier attribue à la maison 123 élèves dont 108 pensionnaires et 94 latinistes. Sur ces 94, la commission épiscopale des vocations espère qu'il y aura 47 vocations ecclésiastiques soit une proportion globale de un sur deux. En une dizaine d'années note ce document officiel, Saint-Pons a donné 29 ecclésiastiques au diocèse - 3 par an en moyenne - 8 religieux et 5 ecclésiastiques à d'autres diocèses, soit en tout 42 vocations. Parmi ceux qui ont terminé leurs études, 17 ont au contraire embrassé des carrières libérales. La proportion des vocations est plus importante que dans la décennie précédente; plus de 70 % de ceux qui sont arrivés au bout de leurs études secondaires ont, comme on disait alors, « persévéré ». Ce n'est pas un piètre résultat, mais c'est nouveau.

Le petit séminaire n'a plus alors que quelques années à vivre à Saint-Pons. Avant d'en voir le transfert à Ardouane, arrêtons-

nous un instant pour examiner ce qu'était la vie quotidienne dans cette maison dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

### La vie quotidienne à Saint-Pons il y a une centaine d'années

Le petit séminaire de Saint-Pons est essentiellement un internat. Dans les années 1882-3 et 83-4, par exemple, on ne compte que 10 % d'externes et de demi-pensionnaires. Le prix de la pension est relativement modique : 400 francs l'an contre 900 au Sacré-Cœur à Montpellier, 800 à l'Assomption à Nîmes et jusqu'à 1 500 et même 1 800 dans certaines boîtes à bac de la région. Il faut ajouter à cette somme brute une centaine de francs pour divers frais : médecin, pharmacien, coiffeur, dentiste, bibliothèque, arts d'agrément, livres, fournitures diverses, blanchissage, raccommode, répétitions ou leçons particulières.

Pour encadrer tout ce monde, un grand nombre de surveillants et de professeurs serait nécessaire. Mais prêtres et séminaristes assument généralement les deux fonctions à cette époque. L'école compte alors entre 14 et 18 professeurs et maîtres d'études, tous membres du clergé.

Les classes commencent soit au CP 1, soit en 8<sup>e</sup>. Entre 1860 et 1890, l'étude du latin, alors base des études secondaires, démarre en 8<sup>e</sup>, celle du grec en 7<sup>e</sup> ; les langues vivantes pratiquées sont l'allemand et l'anglais. S'y ajoutent l'histoire et la géographie et les matières scientifiques et les maths, toujours prisées à Saint-Pons à la suite de Martin d'Agde, la physique, la chimie, la cosmographie. Depuis M. Dubreuil, on a remplacé le professeur de classe par des professeurs de spécialités. Une série d'arts d'agrément, obligatoires ou facultatifs, musique vocale, chant ecclésiastique, piano, violon, gymnastique y ont aussi leur place. En 1868, le prospectus déclare que l'on y prépare aux examens du baccalauréat les élèves qui veulent en subir les épreuves, ce qui est le signe évident du caractère mixte de ce séminaire.

A Saint-Pons, la vie quotidienne est assez rude. En toute saison, le lever des internes se fait à 5 heures du matin - n'oublions pas de remettre les pendules à l'heure du XIX<sup>e</sup> siècle. On le retarde un peu pour les 8<sup>e</sup> qui logent à part dans le bâtiment Sainte-Catherine. Les classes et les études sont réparties sur tous les jours de semaine, sauf le dimanche - encore y a-t-il des études ce jour-là.

La promenade du mercredi est la grande affaire de la semaine. Elle dure trois heures environ. On va vers le Cabaretou ou au bois de Blanque. Ferdinand Fabre, élève à Saint-Pons vers 1845-7, sous M. Dubreuil, en évoque le déroulement dans son livre *Ma Vocation* (2<sup>e</sup> édition, 1889) : « Je refais mes promenades d'écolier et l'air du Saumail, l'air violent des hauteurs, me ranima encore une fois » (P. 19). A cette époque, certains élèves privilégiés recevaient une « pension » - une petite provision d'argent. « Le jeudi, avant le départ pour la promenade, on faisait la queue dans le corridor de l'économat et l'on touchait sa solde, 5, 10 sous, un franc ». Cela permettait aux fortunés de s'acheter une bouteille de limonade gazeuse ou un morceau de jambon, ce qui engendrait des jalousies féroces entre les élèves. « Que de méchantes querelles, que de coups de poing, écrit F. Fabre, après ces orgies à 5, 10, 20 sous par tête ! »

Tout ce petit monde est affublé, selon la mode de l'époque, d'un uniforme précis : « Un habit avec plastron, de drap bleu clair, collet en velours bleu, boutons jaunes au plastron et à la taille... gilet de drap bleu aussi, pantalon avec une bande bleu de ciel, cravate bleue de ciel aussi, et casquette à plate-forme avec armoirie et à cordon doré ». L'été le pantalon blanc et le gilet blanc étaient de rigueur. Les blouses pour la classe ne peuvent être que d'une couleur autorisée. La tenue nocturne se compose

d'une longue robe de nuit en indienne faite en guise de longue chemise descendant presque jusqu'aux pieds. L'année scolaire est, à cette époque, fort longue. Dans les années 1860, elle commence le premier mercredi d'octobre pour se terminer les derniers jours de juillet. En dehors des grandes vacances, deux courtes périodes de congés sont réparties sur le reste du temps entre Noël et Pâques le plus souvent. La fête du supérieur, la visite du recteur, d'un inspecteur général ou d'un évêque, bref la venue d'une personnalité de marque entraîne l'attribution d'un jour de congé supplémentaire.

Les jeux tiennent une place importante dans la vie des internes tambourin, balle au chasseur, ballon, veste, drapeau, pas de géant, jeu de galets, billes... Les farces et les plaisanteries, les chahuts quelquefois ou les mascarades détendent l'atmosphère. Le lundi gras, par exemple, une tradition veut que l'on mime les professeurs caricature du visage, reproduction du langage, tics ; puis on fait l'autodafé du carnaval. Le théâtre toujours en honneur dans les établissements au XIX<sup>e</sup> siècle et la chorale sont des activités plus nobles, ainsi que les séances de l'académie, véritables exercices littéraires sur des sujets déterminés. Elles ont pour but d'entretenir le goût des belles-lettres. Une séance hebdomadaire réunissait les élus, invités à des combats pacifiques. A l'époque de Martin d'Agde, les vainqueurs de ces joutes intellectuelles étaient admis à la table du supérieur pour certaines fêtes. Les académiciens étaient choyés. Ils avaient droit à une promenade particulière dans la région. Après l'ouverture de la ligne de chemin de fer Bédarieux-Castres (1889), on fit des sorties plus lointaines en les prolongeant par une course en diligence vers Olonzac, la Salvétat ou Saint-Chinian.

Mais la fête des fêtes est la distribution des prix en fin d'année. L'évêque y est invité. Il vient parfois. Mais ce voyage est long et pénible - longtemps il ne put y venir qu'en voiture à cheval - c'est ainsi qu'il faisait ses visites pastorales. Ce n'est donc pas très facile pour lui. Mgr Thibault avait créé un prix d'honneur pour les rhétoriciens et les philosophes; il corrigeait lui-même les épreuves du concours. On donne à cette occasion une séance récréative et les personnalités distribuent aux vainqueurs autant de couronnes de feuilles d'or ou vertes qu'il y a de prix, chacune donnant droit à un livre. Depuis Pâques, les manches des lauréats s'ornaient d'un, deux ou trois galons, qu'ils portaient jusqu'en fin d'année.

Que penser de cette vie ? Ferdinand Fabre écrit en 1889 : « Retrouver le séminaire de Saint-Pons me fut un soulagement adorable. Je ressaisis l'impression entière de mon séjour dans la silencieuse maison de la Montagne Noire, chez M. l'abbé Dubreuil. » Un pensionnaire d'Ardouane, devenu plus tard professeur, dira avec plus de nuances : « Au total, la vie était saine et heureuse, mais parfois aussi dure et un peu rugueuse. »

### **La fin de Saint-Pons et les débuts de Saint-Benoît d'Ardouane**

La situation des catholiques dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle connaît des moments difficiles avec les diverses lois qui vont s'en prendre aux congrégations (1901-2), aux religieux enseignants même autorisés (1904) et prononcer la séparation des Églises et de l'État (9 décembre 1905). Cette dernière loi qui dénonce le Concordat de 1801 aboutit aux inventaires et à la confiscation de nombreux biens ecclésiastiques faute pour l'Église d'avoir accepté de constituer les Associations culturelles prévues par la loi (1906).

Les conséquences de ces diverses décisions marquent d'une manière décisive le sort du petit séminaire de Saint-Pons. En août 1902, ce fut l'expulsion des Lazaristes. Trois ans plus tard, « un avis préfectoral en date du 11 décembre 1906 avisait le président du bureau diocésain des Séminaires qu'à l'expiration du délai fixé par l'article 4 de la loi du 9 décembre 1905, le petit

séminaire de Saint-Pons, à défaut d'association culturelle destinée à le remplacer et faute de s'être transformé en établissement d'enseignement secondaire privé conformément à la loi de 1850 serait considéré comme ayant un caractère illicite ; le personnel administratif et enseignant et les élèves devraient se disperser et dès le 15 courant les bâtiments appartenant à l'établissement seraient placés sous séquestre ». La menace fut exécutée ponctuellement le 15 décembre 1906. Les bâtiments seront attribués à la ville de Saint-Pons par un décret inséré au *Journal Officiel* du 18 juillet 1908.

L'école se replit alors à Ardouane, près de Riols, sur l'ancien monastère des Bénédictines du Saint-Cœur de Marie, elles aussi dispersées. L'inspecteur qui visite le nouvel établissement en 1907 signale dans son rapport du 11 novembre que le bâtiment, trop vaste pour ses 70 élèves, est bien aéré et pourvu de cours assez spacieuses, mais qu'éloigné de toute agglomération importante il ne peut recruter que des internes. L'année suivante, il déclare que « l'objet de cette école est, semble-t-il, de susciter et d'entretenir des vocations sacerdotales. Sa clientèle se recrute dans un milieu beaucoup plus modeste que celle de la Trinité ou du Sacré-Cœur ». Une institution de ce genre ne paraît pas devoir faire une concurrence bien sérieuse aux établissements publics, malgré une notable augmentation des effectifs, passés en un an de 70 à 85. Le départ des Lazaristes et les menaces pesant sur les petits séminaires avaient eu pour effet de diminuer le recrutement de la maison d'une manière considérable - moins de 80 élèves vers 1904-5. Le déménagement n'avait pas arrangé les choses.

La reprise va se faire sentir surtout pendant et après la première guerre mondiale. De 1915 à 1919, la moyenne des élèves se situe à 117 ; et entre 1920 et 1924 à 201. Le séminaire de Saint-Pons se survit donc fort bien à quelques encablures de la ville.

Ce qui frappe le plus dans l'histoire de cette maison est le caractère singulièrement contrasté de sa vie. En 80 ans environ, se succèdent des phases obscures et des périodes brillantes; à des époques de grande ouverture des moments où le style se fait plus strict, les exigences plus grandes ; à des effectifs squelettiques, des effectifs nombreux - leur représentation graphique formant une courbe sinueuse, faite de pics et de creux profonds, selon les aléas de la conjoncture et la politique menée et par les supérieurs de la maison et par le gouvernement français.

Finalement, cette analyse permet de se rendre compte de l'éminent service rendu par le petit séminaire de Saint-Pons à la fois à l'Église diocésaine et au Saint-Ponais. Toutes périodes confondues, le nombre de prêtres qui en est sorti est loin d'être négligeable. Mais cette maison a permis aussi à un nombre important de familles de cette région de faire faire des études sur place à leurs enfants qui ont ainsi bénéficié, grâce à elle, d'une intéressante promotion sociale. Comme le petit séminaire de Prades, dans les P.O., comme l'École du Sacré-Cœur à Langogne, en Lozère, le Petit séminaire de Saint-Pons a rempli cette double mission. Il a fait fonction, à plusieurs reprises, de fait si ce n'est de droit, à la fois de séminaire et de pension libre. Il nous paraît être le type même de ce que nous avons appelé le séminaire mixte. L'Église et la société y ont finalement trouvé leur compte. C'est dire en un mot l'utilité et la fécondité de l'œuvre de Mgr Fournier, non sans constater toutefois que la municipalité qui l'avait soutenue à sa naissance souhaite s'en débarrasser 80 ans plus tard ou tout au moins la réduire à sa fonction propre. Le 20 janvier 1903, le maire de Saint-Pons écrit en effet au ministre de l'intérieur : « S'il n'est pas possible de le fermer, nous demandons, tout au moins, qu'il soit réduit à ne préparer qu'à la prêtrise, ainsi que le veut la loi. » C'est reconnaître qu'il avait joué un rôle plus général en un temps où la région était peu favorisée sur le plan de l'enseignement secondaire.

### Annexe : Saint-Pons en 1853

Sur la prière instante de l'Évêque, le Recteur Godron qui devait aller à Saint-Pons rend visite au Petit Séminaire. Le 18 juin 1853, il en fait un compte rendu au ministre de l'IP :

« Sous le rapport matériel le Petit Séminaire ne laisse rien à désirer ; il est placé dans un bâtiment qui servait autrefois d'Évêché... il est bien approprié à sa destination..., on a dû y faire de grosses dépenses... Les dortoirs sont vastes et parfaitement aérés ; les lits sont entourés de rideaux pour la nuit. Le directeur est décidé à les supprimer pour rendre la surveillance plus facile. Il y a une magnifique salle de récréation entièrement couverte en verre et précieuse dans un pays de montagne où il pleut fréquemment... On y trouve une magnifique collection d'instruments de physique et également les objets les plus indispensables pour un cours de chimie.

L'organisation des classes s'éloigne complètement de celle de nos établissements publics. On y a adopté le plan d'étude de l'ancien collège de Sorèze. Les classes ne durent qu'une heure et il y en a 4 par jour. Chaque professeur ne s'occupe que d'un seul objet d'enseignement ; deux sont chargés des classes de latin, deux des classes de français, un des classes de grec, un d'histoire et géo, un de philosophie, un enfin des sciences physiques et des maths. Les auteurs des manuels sont ceux de nos lycées.

J'ai été assez satisfait de l'instruction des élèves ; en rhétorique et en seconde surtout j'ai trouvé de bons devoirs...

L'ordre paraît régner dans cette maison...

Il y a 85 élèves ; presque tous sont pensionnaires.

(Archives nationales F 17 8829)

### Sources et bibliographie sommaires :

- ✓ Archives nationales, série F 17, et Archives départementales de l'Hérault, série T, non classée à l'époque du dépouillement de ces dossiers.
- ✓ G. Cholvy, *Le Diocèse de Montpellier*, Beauchesne, 1976 et autres ouvrages et articles du même auteur.
- ✓ Rouët (Abbé A.) *Vie de l'abbé Martin*, Montpellier, 1869, Imp Gras Granier (Chanoine), *Le Petit Séminaire de Saint-Pons, 1609-1906*, Montpellier, La Charité, 1908
- ✓ Secondy Louis, *Les Établissements secondaires libres et les petits séminaires de l'Académie de Montpellier de 1854 à 1924*, 1974, Université P. Valéry, thèse 3<sup>e</sup> cycle (bibliographie complète sur cette maison, p. 464-465).
- ✓ Pour comparaison avec la vie quotidienne des autres établissements, voir en particulier, *Histoire du Lycée de Montpellier*, Presses du Languedoc/Max Chaleil Éditeur, Montpellier, 1988
- ✓ L'Écho du Sembel, Bulletin des parents et des anciens ; Passim, en particulier les numéros des années 1950.

Année de parution : 1988

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1988



**ANTIQUITÉ :**

*Dominique HAIM*, Montbazin et son terroir dans l'Antiquité ;

*Jean-Michel MALVIS*, Anthropisation de l'espace lunellois (communes de Lunel et de Marsilargues), périodes romaine et médiévale ;

*Christian LANDES*, Le musée de Lattes a deux ans : programme, réalisations, perspectives ;

**MOYEN AGE :**

*André BONNERY*, Architecture et liturgie à l'époque carolingienne dans la province de Narbonne ;

*Gérard ALZIEU*, Une nouvelle vie de Saint Fulcran de Lodève ;

*Alain RIOLS*, Note complémentaire sur le prieuré et l'église de Saint-Etienne de Prunet à Aumelas ;

*Pierre-Roger GAUSSIN*, Les dépendances de la Chaise-Dieu dans l'Hérault ;

*Gislaine FABRE et Thierry LOCHARD*, Topographie de Montpellier aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles : essai de lecture d'une ville neuve ;

*Jacques BERLIOZ*, Béziers, 22 juillet 1209 : « Massacrez-les car le Seigneur connaît les siens ! ». Notes sur un mot historique controversé ;

*Jean DUVERNOY*, Une hérésie en bas Languedoc : l'affaire des Béguins (1299-1329) ;

*Daniel CAZES*, Note sur un chapiteau du cloître de la cathédrale d'Agde conservé au Musée des Augustins de Toulouse ;

**HISTOIRE MODERNE :**

*Clément MARTIN*, Le marais du Bagnas (Agde). Contribution à l'étude historique, économique et juridique, d'un étang en voie de dessèchement ;

*Michel MARTINEZ*, Note sur la loge de la Liberté à l'Orient de Saint-Chinian-de-la-Corne (1781-1787) ;

*Joseph SMETS*, Écologie, habitat et santé : la mutation lente et difficile de deux sociétés traditionnelles (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) ;

**HISTOIRE CONTEMPORAINE :**

*Louis SECONDY*, Le Petit Séminaire de Saint-Pons au XIX<sup>e</sup> siècle : établissement ecclésiastique ou collège masqué ? ;

*Jean SAGNES*, Contribution à l'histoire des étudiants ouvriers chinois en France : un jeune Chinois à Montpellier dans les années 1920 ;

*Denis ROUQUETTE et ALII*, Sur quelques monuments aux morts du Biterrois ;

**SOCIÉTÉS TECHNIQUES ETHNOLOGIE :**

*Adrienne DURAND-TULLOU*, La pierre dans la légende populaire ;

*Catherine FERRAS*, Les papeteries de Brissac (Hérault) et de Saint-Laurent-le-Minier (Gard), en Languedoc ;

*Jean-Louis VAYSETTES*, Note sur un village de potiers : Cruzy ;

**GÉOGRAPHIE ÉCONOMIE :**

*Robert FERRAS et Jean VOLLE*, Dire et construire la technopole : Montpellier-Languedoc-Roussillon ;

*Robert FERRAS*, Afficher sa ville ou quelques représentations symboliques dans le département de l'Hérault.

**CHRONIQUES :**

*Henri MICHEL*, Histoire Moderne 1988 ;

*Jean NOUGARET*, Archéologie médiévale et Histoire de l'Art 1984-1988.

<http://www.etudesheraultaises.fr/>